## Compte-rendu de la séance du 30 mars 2012



Absents excusés: Messieurs Alain SCHOTT (procuration), Patrick KOLB (procuration) et Madame Florence BISCH.

Le compte-rendu de la séance du 17 février 2012 a été approuvé à l'unanimité.

- I Location du logement du 2 Place de la mairie : prenant acte d'une résiliation avec effet au 1<sup>er</sup> juin, les conseillers ont décidé de fixer le loyer à 600 €/mois. Avis aux candidat(e)s!
- II M Marcel JOST, locataire de la **chasse**, souhaite un rabais supplémentaire du loyer, suite aux nuisances occasionnées par les travaux de la construction de la LGV. Les Conseillers souhaitent compléter leurs informations avant de statuer. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- III- Un arrêté de **péril imminent** a été pris pour la propriété située au 24 rue du Galgenberg. La propriétaire n'ayant toujours pas entrepris les travaux mentionnés dans le rapport d'expertise et dans l'arrêté, il a été décidé de sécuriser cette propriété et de poursuivre la procédure.
- IV- Le SDIS participera à hauteur de 100 000,- € HT pour la construction du nouveau local des sapeurs-pompiers dans le cadre du réaménagement du complexe mairie/local SP.
- V Sous la présidence de M Armand STOLL, le compte administratif 2011 de la commune est approuvé par 12 voix et 1 abstention et arrêté ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	203 036,56	340 535,95	+ 137 499,39
Investissement	133 054,51	113 430,32	- 19 624,19

## Soit un excédent global de clôture de 117 875,20 euros

VI - Le **budget primitif** 2012, voté à l'unanimité et sans augmentation des taux d'imposition des taxes communales, est arrêté comme suit :

⇒ en recettes et dépenses de <b>fonctionnement</b> à	387 171,-€
⇒ en recettes et dépenses d'investissement à	425 560 -€

## **DIVERS**

- > Une révision (à la baisse) de la programmation des différentes opérations inscrites au contrat de territoire est demandée à chaque collectivité par le Conseil Général du Bas-Rhin, car l'enveloppe financière est dépassée ;
- > Des passionnés d'histoire de notre commune se lancent dans l'écriture d'un livre sur Gougenheim. Les Conseillers, à l'unanimité, soutiennent ce projet de grande envergure, et une subvention leur sera attribuée;
- > M Dominique MEYER a fait le compte-rendu de la dernière séance du Conseil d'école : 3 ordinateurs portables sont inscrits au budget ;

Prochaine séance : Lundi 30 avril 2012 à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

## AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

- Tun trousseau de clés composé d'une clé de véhicule et de 7 clés de porte a été déposé en mairie ;
- ☞ Une collecte de sang aura lieu le 19 avril 2012 dans notre salle des fêtes de 18h00 à 20h30 ;
- ☞ La sortie organisée par **l'Association des Maisons Alsaciennes de Gougenheim**, initialement prévue le 20/05/2012 est reportée au **dimanche 01/07/2012** et se déroulera à Bouxwiller avec visite de la commune le matin et marche le long du sentier archéologique l'après-midi ;
- Tun poste d'adjoint technique de 2ème classe est à pourvoir à la commune de Kienheim, sur une base de 35h/sem, avec des horaires aménagés selon les saisons. Les conditions requises : permis B, connaissance et si possible expérience en entretien des espaces verts, aptitude et connaissance pour l'entretien du parc machines, aptitude et connaissances en travaux d'entretien (maçonnerie, peinture, menuiserie).

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, 3 rue de l'Eglise à KIENHEIM (67270)

- \* Vous envisagez un voyage? Vous allez passer un examen ? Assurez-vous d'être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité!
- © Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes! Si vous vous absentez, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Verrouillez portes et fenêtres, fermez volets et portail, placez en lieu sûr et éloigné des accès bijoux, moyens de paiement, clé de voiture ...

En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée ... Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Les ordures ménagères seront collectées le samedi 19 mai au lieu du jeudi 17 mai

Le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 7, le vendredi 18 et du 24 au 28 mai. L'agence postale communale, quant à elle, sera ouverte aux heures habituelles.